



Compte rendu de la commission Blanchet du

Mercredi 11 janvier 2023

Indépendance et direction était représenté par Nicolas FASQUEL et Philippe REBISCHUNG.

Déclarations liminaires des organisations syndicales

1. Actualités

- En termes de moyens, la voie professionnelle sera sanctuarisée pour la prochaine rentrée scolaire.
- Pour la réforme de la voie professionnelle, une réunion est prévue fin janvier (le 27) pour une synthèse des 4 groupes de travail qui ont œuvré sur le sujet.
- Un conseil académique des savoirs fondamentaux va être mis en place.

2. Préparation de rentrée (SGA)

- La rentrée 2023 se fera dans un contexte de baisse démographique dans le pays. Il en résultera également une baisse des recrutements d'enseignants dans le second degré (-40 ETP sur l'académie).
- La priorité dans les lycées sera donnée au rajout des 1,5h en mathématiques.
- L'objectif d'ouvrir des sections internationales dans des établissements défavorisés est annoncé. L'année prochaine trois sections de ce type devraient ouvrir dans l'Académie (Langue Arabe et Anglais).
- Monsieur le Recteur souhaite mettre en œuvre une démarche de meilleure intégration des élèves en situation de handicap dans les établissements. Un premier pas est fait vers l'intégration des ULIS dans les effectifs. Pour l'instant cela ne peut être fait, pour des raisons de moyens, que dans l'éducation prioritaire et dans les territoires à besoins. Néanmoins, Monsieur le Recteur met en avant une politique volontariste pour aller plus loin dans la démarche.
- Mise en place d'une expérimentation pour les « Contrats locaux d'accompagnement », dans les territoires qui nécessitent un accompagnement spécifique.
- Au niveau des effectifs de l'Académie :
 - Rentrée 2022 : -399 élèves dont -233 en voie pro, -543 en post-bac, +349 en collège, +63 en lycée
 - Prévisions pour la rentrée 2023 : -599 élèves dans l'académie dont -152 en post BAC, -12 en voie pro, -462 en collège, +35 au lycée d'où les -40 ETP sur l'académie



- Les DHG provisoires seront transmises le 16/01. Le CSA se tiendra le 25/01.
- 5 postes de CPE seront créés à la rentrée, mais perte de 2 ETP pour les postes administratifs. Pas de modification du nombre des Personnels de Direction.
- La carte des établissements de l'éducation prioritaire, pourrait être appelée à bouger, mais Monsieur le Recteur ne voit pas lesquels pourraient sortir pour en faire rentrer d'autres (règle fixée par le ministère).

3. Point « Notre école, faisons-la ensemble » (Recteur)

- L'objectif est d'avoir des projets fédérateurs dans les établissements. Ces projets doivent être formalisés à minima et ils seront financés par le fond d'innovation pédagogique. La première réunion d'étude des projets déjà remontés, se fera par le comité de pilotage, la semaine du 16 au 20/01.
- Des moyens en IMP et en matériel peuvent être obtenus, mais pas en postes.
- Les projets peuvent être remontés au fil de l'eau.

4. Ambition Mulhouse (Recteur)

- Le projet a été déposé en décembre et la présentation orale se fera dans la deuxième quinzaine de mars.

5. Mobilité des personnels de direction (SGA)

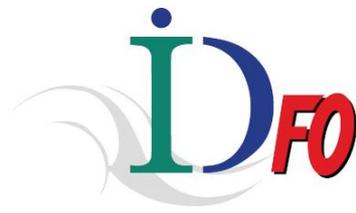
- 127 personnels de direction ont participé au mouvement. 14 postes sont déclarés vacants.
- Le contingentement des excellents était de 15 à 20%. Toute la plage a été utilisée (20%).

6. Questions diverses

Fermeture du LP de Pulversheim. En raison de la rationalisation de la carte de formation et de la sobriété énergétique. La décision a été prise par la Région sans concertation avec le Rectorat. Cette décision sera peut-être modifiée par le nouveau président de Région courant février. Si le Rectorat n'est pas informé dans les temps, le Recteur interpellera formellement la Région pour dire l'impossibilité matérielle de mettre en œuvre la décision et donc le transfert des élèves, des personnels et des formations dans les trois autres lycées voisins.

-Un cadrage pour l'évaluation des perdur, une circulaire et/ou des formations sont-elles prévues pour les chefs évaluant pour la 1ère fois leur adjoint ? Les évaluateurs ne sont pas satisfaits et le ministère va remettre l'évaluation à plat. Des formations seront à nouveau organisées par les IA-IPR EVS pour rappeler le cadre fixé. Toutes les demandes de recours ont été formulées, des réponses ont été transmises par écrit aux intéressés, il n'y a pas encore de recours qui concerne la CAPA.

-Responsabilité partagée en Ordonnateur et Agent comptable : un webinaire est prévu avant les prochains congés. Le rectorat attend toujours des documents ministériels (DAF) qui seront transmis aux chefs d'établissement. Les agents comptables ont un séminaire le 31 janvier.



-Est-il possible de connaître le nombre de demandes de dérogation faites dans le cadre de la mobilité et en corollaire, le nombre de demandes acceptées ? en complément, y a-t-il une base légale (décret, circulaire...) sur laquelle se fondent les refus ? 3 demandes ont été faites et 2 ont été acceptées. Les éléments réglementaires ont été fournis dans le courrier envoyé au personnel de direction dont la dérogation a été refusée.

-Concernant les indemnités de chef de centre qui n'ont été versées ni en novembre ni en décembre, semblerait-il à cause de la prise en main d'un nouveau logiciel de gestion RH. Qu'en est-il exactement ? Quand seront-elles enfin versées ? Un versement en septembre aurait peut-être pu éviter ce contre-temps. Les indemnités n'ont pu être versées en fin d'année civile car le changement d'un logiciel a bloqué la mise en paiement. L'indemnité devrait être payée en février. Il n'est pas possible de faire un versement en septembre car les sessions de juin et septembre sont connectées. L'année prochaine tout devrait rentrer dans l'ordre et l'indemnité sera versée dans l'année civile.

-Indemnité pour les têtes de PIAL. Cette indemnité est à l'étude, le Rectorat a « l'intention de verser quelque chose » (SG).

-Heure de français et maths en plus dans les collèges par des PE : pas sur les 108h, mais en hse.

-1/2 IMP pour les référents en collège sans Principal adjoint : En attente d'une enveloppe du ministère.

-Rémunération pour le programme PHARe. Rien n'est à l'étude.